

Le bulletin communautaire est prêt

Le magazine d'information édité par la Communauté de Communes va bientôt être distribué.

Le bulletin communautaire est un élément important de la communication de la structure. En effet, dans l'esprit de beaucoup d'entre nous la Communauté de Communes reste une structure floue et donc l'action ne semble pas visible. C'est pourtant elle qui gère nos routes et chemins entre les communes, c'est elle qui gère nos déchets. C'est également elle qui s'occupe des vacances de nos enfants, de leur éveil musical ou encore de nos animations culturelles. La Communauté de Communes a donc tout intérêt à communiquer afin de valoriser son action auprès des citoyens. Beaucoup pourraient penser en effet que cette structure supplémentaire située entre la commune et le département ne serait que générateur de nouvelles impositions mais l'action intercommunale mérite d'être expliquée. L'Intercommunalité permet en effet de structurer les territoires et d'aider les communes dans leur développement. Réunir les élus de toutes les communes d'un territoire et les faire travailler ensemble sur leurs projets de développement permet d'avoir aujourd'hui des territoires cohérents en terme de services public et d'infrastructures. Installer par exemple un local technique permettant d'accueillir les outils et engins des



Cette année Saint Nizier est à l'honneur

employés communautaires et en définir ensemble la commune d'accueil se fait par la concertation et dans les respects des envies et choix de chacune des communes. L'intercommunalité est également la structure qui permet à nos territoires d'être accueillant. Imaginons 14 communes qui, tous les étés souhaiteraient organiser un centre de loisirs pour leurs enfants. L'action commune le permet et permet

de rendre économiquement viable cette activité. Séparément les communes ne pourraient par le faire et n'auraient pas l'énergie et le personnel nécessaire. À travers sa publication la communauté de communes revient sur les actions marquantes menées cette année. C'est l'occasion pour les élus de donner leur vision du territoire et d'expliquer quelles sont leurs contraintes.